

La Marine française

Parmi les conditions que les Anglais proposent au raffermissement de notre armée, figure, semble-t-il, en premier lieu, la quasi-suppression de la marine française. Ils ont tout d'abord envisagé, à Canne, une adaptation de nos programmes navals à une situation nouvelle...

La France, en contresignant sans aucune objection les restrictions proposées par M. Root à l'égard de la marine française, a réitéré ces allégations. La doctrine de notre état-major de la marine, telle qu'elle est exprimée, par exemple, dans le cours de stratégie de l'École de guerre de la marine...

Il lui restait pour marine les sol-doisants dreadnoughts qu'il bien voulu nous concéder l'adoption de Washington et nos trois « Bretagne » avec leurs canons de 340, et les quatre « Jean-Bart » avec leurs 48.305; en outre, quelques torpilleurs, les maigres dépouilles de la marine allemande en fin rassemblée...

Le sous-marin ne mérite ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. Il est une arme utile, nécessaire, d'escadrons harmonieusement combinés qui doivent constituer la flotte de haute mer française, à laquelle aucune nation, si dévouée soit-elle, ne saurait nous faire renoncer.

Sans marine, la France victorieuse se supprimerait elle-même de la carte des grandes nations; pour l'Angleterre, elle ne serait plus allié, mais servie. Si nous en doutions encore, si nous pouvions oublier toutes les leçons de l'histoire, lisons l'excellent livre que M. Georges Leygues vient précisément de consacrer ces jours-ci mêmes aux marins de France...

Aujourd'hui moins que jamais, la marine française ne peut servir à des fins offensives. Une fois de plus, si en fait besoin, elle sert aux côtés de son alliée, la marine britannique. La supériorité des flottes anglo-saxonnes assure à l'Angleterre et aux États-Unis la domination des océans. La France est dans l'absolue nécessité d'assurer elle-même sa sécurité sur deux fronts: le Rhin la Méditerranée.

L'Angleterre ne peut lui demander d'aller plus loin dans le renouveau naval, de sacrifier un de ses types d'indépendance, l'appui de toute nation qui veut compter dans le monde: sa marine.

LES PROJETS URGENTS DEVANT LE PARLEMENT LE RENFOULEMENT DE LA BANQUE INDUSTRIELLE DE CHINE

Paris, 17 janvier. — Les trois projets de loi sur le régime nouveau des loyers, sur le renforcement de la Banque Industrielle de Chine et sur le recrutement de l'armée dont le gouvernement considère l'adoption comme particulièrement importante et urgente, seront proposés aux Chambres pour prendre le premier rang en tête de leurs délibérations. Le projet de loi tendant au renforcement de la Banque Industrielle de Chine viendra donc très prochainement devant le Parlement.

Les trois rapporteurs de la Chambre: MM. Bokanowski, Désiré Ferry et Outrey ne sont ni d'accord en principe sur les modalités de l'affectation des acquits de la part française de l'indemnité dite des Boxers, affectation qui est à la base de l'opération projetée.

Sur les 300 millions représentant le montant total de ces annuités, 70 millions seraient affectés au paiement des billets émis en Chine et des transferts télégraphiques et le solde, 230 millions, à rembourser en espèces les petits déposants intégralement et les gros pour moitié; l'autre moitié devant être soignée par des titres de la nouvelle banque qui sera constituée. Mais il est certain que l'indemnité des Boxers ne suffira pas pour assurer le renforcement complet de la Banque Industrielle de Chine.

Il est à prévoir, dans ces conditions, que le projet présenté par le Cabinet précédent sera modifié afin de donner satisfaction aux observations des Commissions financières des deux assemblées.

LES PAYEMENTS DE L'ALLEMAGNE

Berlin, 17 janvier. — M. Meyer, membre de la Kriegslastenkommission à Paris, a averti la Commission des réparations que le versement de échéance du 15 janvier vient d'être envoyé de Berlin à Paris. En outre, des préparatifs ont été faits afin que les délais de paiement soient strictement observés. La Commission des réparations n'avait reçu à 16 heures, aucun avis de cette nature.

LE DESARMEMENT

Berlin, 17 janvier. — Le Reichstag est saisi d'un projet de loi concernant la destruction des forteresses de Wesel, Cologne, Coblenz, Mayence, Germersheim, ainsi que des forteresses de la rive gauche du Rhin et des forteresses côtières de Friedrichsruh, Kiel et Hëligholand.

Le règlement des dettes alliées en Amérique

Washington, 17 janvier. — On n'attend plus que l'adoption du Congrès pour entamer les négociations au sujet des dettes contractées pendant la guerre par les Alliés. Ces négociations commencent à la Grande-Bretagne et ensuite avec les autres nations intéressées.

EN IRLANDE

Londres, 17 janvier. — Dix bataillons d'infanterie britannique ont reçu l'ordre de quitter immédiatement le Sud de l'Irlande. Les autres unités britanniques quitteront l'Irlande, dès que les conditions le permettront.

LE MINISTÈRE POINCARÉ

Conseil des ministres. - Les interpellations Les échanges de télégrammes avec les pays alliés

Les ministres tiennent leur premier Conseil à l'Élysée

Paris, 17 janvier. — Les ministres se sont réunis ce matin, en Conseil, à l'Élysée.

LA SITUATION EXTÉRIEURE

M. Poincaré a mis ses collègues au courant de la situation extérieure et leur a rendu compte de ses conversations avec lord Curzon, lors de leur séjour à Paris.



M. LE TROQUER ministre des Travaux publics

NOS FINANCES

M. de Lasteyrie, ministre des finances, a fait un exposé de la situation financière et a indiqué qu'il comptait déposer très prochainement, sur le bureau de la Chambre, le projet de budget pour l'exercice 1923. Le Conseil a ratifié la décision qui avait été prise de confier l'intérêt du ministère des colonies, à M. Dior, ministre du commerce, jusqu'au retour de Washington, de M. Albert Sarraute.

LA MISSION DE M. STEEG

M. Maunoury, ministre de l'intérieur, a fait signer un décret renouvelant pour six mois la mission temporaire de M. Steeg, comme gouverneur général de l'Algérie.

LES SALAIRES DES MINEURS DU NORD

M. Le Troquer a fait connaître au Conseil l'accord intervenu entre les patrons et les ouvriers mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, au sujet de la question des salaires.

Les interpellations

M. Paul Messier, député de Seine-et-Oise, a écrit au président du Conseil pour lui exprimer le désir de l'interpellation sur la politique que compte prendre le gouvernement en présence de la manœuvre financière allemande.

Les vœux du Cabinet italien à M. Poincaré

Réponse du nouveau président du Conseil Paris, 17 janvier. — Voici le texte du télégramme adressé par M. Poincaré à M. Bonomi, président du Conseil des ministres italiens.

Un incident au Palais de Justice à Paris

Paris, 17 janvier. — Un incident s'est produit, cet après-midi, au Palais de Justice. Un avocat à la Cour, M. Louis Schmolli, avait été récemment promu chevalier de la Légion d'honneur comme administrateur du Bureau de Bienfaisance. Un de ses collègues, M. Julien Caschy, grand blessé de guerre, décoré de la Légion d'honneur, à titre militaire, en signe de protestation, s'est rendu au vestibule et a enlevé le ruban de la Légion d'honneur de la robe de son collègue et y a épinglé sa carte de visite.

Le tricentenaire de Molière

Les fêtes organisées par la ville de Paris Paris, 17 janvier. — A l'occasion des fêtes du tricentenaire de Molière, la ville de Paris avait organisé, cet après-midi, au Théâtre du Châtelet, une représentation de « Bourgeois gentilhomme », à laquelle ont assisté des délégations d'enfants des écoles publiques.

Un télégramme de la Fédération des Commerçants détaillants de France

Paris, 17 janvier. — Le Conseil général de la Fédération des commerçants-détaillants de France, réuni sous la présidence de M. Georges Meugnot, assisté de MM. Jules Bernheim et Eugène Demoge, vice-présidents, a voté un vœu exprimant sa confiance en M. Poincaré et lui demandant de rendre au commerce toutes ses libertés d'avant-guerre, en abrogeant l'article 10 de la loi du 20 avril 1910, sur la spéculation illicite, de faire voter par les deux Assemblées la loi sur la propriété commerciale.

Un recenseur est arrêté

Une « comtesse » est inculpée

UNE « COMTESSE » AMIE EST INculpÉE

UNE BELLE FAMILLE

Le Syndicat des Artistes dramatiques n'adhère provisoirement à aucune C.G.T.

COURTES DÉPÊCHES

RESEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Le gentleman cambrioleur avait des complices

Un recenseur est arrêté Une « comtesse » est inculpée

UNE BELLE FAMILLE

Le Syndicat des Artistes dramatiques n'adhère provisoirement à aucune C.G.T.

COURTES DÉPÊCHES

RESEIGNEMENTS COMMERCIAUX

L'Éducation physique obligatoire

Avant que d'être votée, la loi sur l'Éducation Physique obligatoire a des détracteurs acharnés qui ne veulent pas comprendre l'importance d'une question d'ordre public.

Le gentilman cambrioleur avait des complices

Un recenseur est arrêté Une « comtesse » est inculpée

UNE BELLE FAMILLE

Le Syndicat des Artistes dramatiques n'adhère provisoirement à aucune C.G.T.

COURTES DÉPÊCHES

RESEIGNEMENTS COMMERCIAUX

DERNIÈRE HEURE

Le ministère Poincaré et les Alliés

Un télégramme du Président du Conseil à M. Lloyd George

Paris, 17 janvier. — M. Poincaré a envoyé à M. Lloyd George, le télégramme suivant :

« Je tiens à vous renouveler, au nom du gouvernement français, les assurances que je vous ai spontanément données, à titre privé, dans notre amicale conversation de samedi.

« La France ne s'empresse de reprendre, dans l'esprit le plus cordial, l'examen des diverses questions qui sont aujourd'hui pendantes entre l'Angleterre et elle-même. J'ai la ferme espoir que nous réussirons par la confiance mutuelle, et la réconciliation au mieux des intérêts de nos deux pays.

« Le gouvernement français, en fidèle interprète des vœux du Parlement et de la nation, croit que nous pourrions nous entendre sur les questions de la défense d'une même cause, surtout si, d'un commun accord, dans le maintien de la paix européenne, l'abandon des traités qu'ils ont signés, et la réparation des dommages causés par l'invasion.

Réponse de M. Lloyd George

Les assurances échangées entre nous, samedi dernier, au cours de nos entretiens particuliers.

« Le gouvernement britannique a, dans des documents rendus publics, tracé récemment les grandes lignes de la politique d'étroite coopération qu'il désire maintenir avec la France que toute répétition de ses vœux serait lui superflue.

« Nous désirons seulement, et nous sommes heureux de noter que vous exprimez le même désir, régler les problèmes en suspens, de telle sorte que rien ne puisse porter atteinte à l'équilibre de l'entente entre votre peuple et le nôtre et de manière que l'esprit de camaraderie qui a subsisté entre nous au temps de guerre, continue à nous animer, au cours de l'acte plus haute qui consiste à mener les peuples d'Europe à l'air par un pacte de paix juste et durable.

M. Poincaré à M. Hughes

« Voici le texte du télégramme adressé par M. Poincaré à M. Hughes, secrétaire de l'Etat américain aux Affaires étrangères :

« J'exprime à Votre Excellence, au nom du gouvernement français, les vœux affectueux que nous formons pour la grande nation américaine et pour le gouvernement des États-Unis. Fidèle interprète du Parlement et de la nation, nous espérons le plus ardent de collaborer fraternellement avec vous, comme nous le faisons, dans l'œuvre de la paix européenne et de la coopération de la Conférence de Washington.

La Banque Industrielle de Chine

Le projet gouvernemental pour le renforcement Paris, 17 janvier. — Une note publiée par quelques journaux a laissé croire que les rapporteurs désignés par la Chambre pour le projet gouvernemental relatif à la Banque Industrielle de Chine, s'étaient mis d'accord.

Un écho de la dernière grève des bonnetiers à Troyes

Troyes, 17 janvier. — Le Tribunal correctionnel de Troyes a condamné, aujourd'hui M. Jacob, secrétaire du Syndicat textile, à 6 mois de prison avec sursis et 200 francs d'amende, pour avoir, lors de la dernière grève des bonnetiers, usé de menaces et de violence à l'égard d'un industriel.

Nominations dans la Légion d'honneur

Paris, 17 janvier. — Enseignement technique. — Ont été promus au grade d'officier: MM. Corré, directeur de l'École nationale des Arts et Métiers de Reims; M. Lapize, membre du

Conseil supérieur de l'enseignement technique

Paris, 17 janvier. — Le Conseil supérieur de l'enseignement technique, réuni sous la présidence de M. Colron, professeur à l'Institut Industriel du Nord; Dupin, directeur de l'École pratique du Commerce et de l'Industrie de Tourcoing.

Le programme des Soviets pour la Conférence de Gênes

Londres, 17 janvier. — Les journaux du soir publient une dépêche de Riga, suivant laquelle le programme que les bolcheviks apporteront à la Conférence de Gênes, serait le suivant :

« Paiement des dettes russes, compensation des pertes russes dérivant de l'intervention étrangère, retour à la Russie des bateaux marchands que Denikin, Eïdenbach et Wrangel lui auraient enlevés, évacuation de la Sibirie orientale, restauration économique de la Russie et rétablissement de ses relations économiques avec les pays étrangers.

« La dépêche ajoute que le gouvernement des Soviets serait représenté à la Conférence de Gênes par MM. Tchitchérine, Tassouep et Louatcharsky, tandis qu'il assisterait pas.

RESEIGNEMENTS COMMERCIAUX

« Le marchand Pétaïn, de retour de la Côte d'Azur, s'est arrêté à Marseille pour visiter les travaux de la prochaine exposition coloniale.

« Une fête, organisée simultanément, que l'on estime s'être produite à 2.500 millions au Sud de Washington, a été enregistrée.

« De Rome: Le nombre des chômeurs était de 612.250 au 1er décembre 1921, contre 612.000 le 1er novembre 1921.

« Le ministre d'Etat a annoncé que le gouvernement espagnol avait été invité à assister à la Conférence de Gênes.

« A Bordeaux, les délégués espagnols ont

Le professeur Locard espère découvrir les auteurs

Tulle, 17 janvier. — Le professeur Locard, directeur du laboratoire scientifique de Lyon, a opéré à Tulle, dans l'affaire des lettres anonymes. Il a voulu, après étude dans son laboratoire du volumineux dossier, approuver dans la mesure du possible, les conclusions des experts parisiens. Bien que huit témoins aient été appelés à s'y soumettre, tout l'intérêt reposait sur les résultats des exercices d'écriture que le professeur fit exécuter à Mme Monry et à Mlle Laval.

Les lettres anonymes de Tulle

« Le docteur Locard est rentré à Lyon mardi. Son laboratoire procédera à l'agrandissement au dixième de millimètre, des épreuves recueillies, et il affirme pouvoir obtenir un résultat décisif. Les lettres anonymes, qui ne parviennent pas avant samedi au juge permettra à ce dernier, de clore son instruction. Un rapport définitif viendra ensuite, qui se pourra être reçu par le Juge, que vers le 15 février.

RESEIGNEMENTS COMMERCIAUX

« Une délégation envoyée par le gouvernement provincial attend à Lodi, en Italie.

« Le ministre d'Italie à Vienne a remis au Chancelier autrichien la proposition de participer à la Conférence économique et financière de Gênes.

« Le gouvernement allemand a déposé son adhésion à la nomination de M. Hougton, comme ambassadeur des États-Unis à Berlin.

« Suivant le « Temps », le représentant du gouvernement des Soviets, à Londres, aurait remis une note par laquelle il accepte les résolutions de la Conférence de Gênes.

« Le ministre du Commerce a invité la Chambre de commerce de Budapest à préparer les éléments en vue de l'ouverture de négociations avec la France et la Hongrie.

« En Espagne, les journaux ne filletent de voter le Cabinet Moreno tout entier, malade ou non.

« Le détachement de soldats américains, qui vient à Rome pour déposer sur le tombeau du saint dominicain, de la Basilique de Saint-Dominique, à Rome, a été le général américain Allen.

« Lord Derry, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne en France, est arrivé à Paris, venant de Londres.

Dernières Nouvelles Régionales

GRAVE INCUPLICATION CONTRE UN ADJOINT, DANS LA SOMME. — Une instruction est ouverte contre un adjoint au maire de Peulicy, canton de Bédoules, en ce qui concerne le décès de M. de la Roche, ancien député, et qui se rapporte à des militaires qui révoqueraient la liste des « restés ».

RESEIGNEMENTS COMMERCIAUX

« Liverpool, 17 janvier. — Le nombre des chômeurs en Angleterre, au 15 janvier, était de 612.250, contre 612.000 le 1er novembre 1921.

« Le ministre d'Etat a annoncé que le gouvernement espagnol avait été invité à assister à la Conférence de Gênes.

« A Bordeaux, les délégués espagnols ont

« Une fête, organisée simultanément, que l'on estime s'être produite à 2.500 millions au Sud de Washington, a été enregistrée.

« De Rome: Le nombre des chômeurs était de 612.250 au 1er décembre 1921, contre 612.000 le 1er novembre 1921.

« Le ministre d'Etat a annoncé que le gouvernement espagnol avait été invité à assister à la Conférence de Gênes.

« A Bordeaux, les délégués espagnols ont